
Rapport sommaire

Ordre du jour

Présences	3
Séance publique	3
1. Politique	3
1.1) Tableau de préséance du conseil communal	3
1.2) Déclaration du collège des bourgmestre et échevins et discussion	3
1.3) Institution des commissions consultatives pour la période législative 2023-2029 .	3
1.4) Syndicats intercommunaux, sociétés anonymes, fondations, établissements publics et autres – Désignation des délégués	4
2. Administration générale	4
2.1) Création d'une concession de pharmacie supplémentaire – Avis	4
2.2) Contrat de bail relatif à la mise à disposition d'emplacements situés dans la rue de Fingig à Clemency – Parcelle n°1021/2495 – Section CB des Moulins – Approbation	4
3. Aménagement communal et environnement	4
3.1) Lotissement de la parcelle sise à Bascharage, 6, rue du Stade (section BC de Bascharage) – Numéro cadastral 999/4428 – Approbation	4
3.2) Lotissement de la parcelle sise à Hautcharage, 3, rue de Schouweiler (section BB de Hautcharage) – Numéro cadastral 241/3091 – Approbation	4
3.3) Lotissement de la parcelle sise à Bascharage, 1. rue Laangwiss (section BD de Bommelscheuer) – Numéro cadastral 274/860 – Approbation	4
4. Enseignements	5
4.1) Enseignement musical – Organisation scolaire provisoire 2023/2024	5
4.2) Enseignement fondamental – Modification temporaire de l'organisation scolaire 2022/2023 pour la période du mercredi, 5 juillet au vendredi, 7 juillet 2023 – Approbation .	5
5. Patrimoine communal	5
5.1) Acte notarié – Acquisition d'un immeuble à Bascharage, 1A, rue de l'Ecole – Approbation	5
5.2) Contrat de bail – Location d'un hall industriel à Bascharage, 8, Op Zaemer – Approbation	5
5.3) Contrats de bail – Location de parcelles sur le site de la cité jardinière – Approbation	5
5.4) Convention de mise à disposition d'un terrain pour un abri de bus à Bascharage, rue de la Résistance – Approbation	5
6. Personnel communal	5
6.1) Création de cinq postes d'aide-éducateur (m/f) à vingt-cinq heures par semaine pour les besoins des structures d'accueil	5
6.2) Création d'un poste d'éducateur diplômé (m/f) à tâche complète pour les besoins des structures d'accueil	6

Mairie :
24, rue de l'Eau
L - 4920 Bascharage

Adresse postale :
B.P. 50
L - 4901 Bascharage

7. Règlements temporaires de la circulation édictés par le conseil communal ...	6
7.1) Règlement temporaire de circulation dans la rue de l'École à Clemency.....	6
7.2) Règlement temporaire de circulation à l'adresse 10A, rue de la Résistance à Bascharage.....	6
8. Règlements temporaires de la circulation édictés par le collège des bourgmestre et échevins – Confirmation	6
8.1) Règlement temporaire de la circulation, à l'adresse 52 boulevard J-F Kennedy, édicté d'urgence par le collège des bourgmestre et échevins en séance du 26 mai 2023 délibération n° 8.....	6
8.2) Règlement temporaire de la circulation, à l'adresse 3, rue de Fingig à Clemency, édicté d'urgence par le collège des bourgmestre et échevins en séance du 09 juin 2023 délibération n° 2.....	6
8.3) Règlement temporaire de la circulation, aux adresses 91, 93, 95, 97 et 99, rue des Prés à Bascharage, édicté d'urgence par le collège des bourgmestre et échevins en séance du 05 juillet 2023 délibération n° 1	6
8.4) Règlement temporaire de la circulation, aux adresses 2 et 2A, rue de la Gare à Clemency, édicté d'urgence par le collège des bourgmestre et échevins en séance du 05 juillet 2023 délibération n° 3.....	6
8.5) Règlement temporaire de la circulation, à hauteur de l'adresse 5, avenue de Luxembourg à Bascharage, édicté d'urgence par le collège des bourgmestre et échevins en séance du 10 juillet 2023 délibération n° 1	6
8.6) Règlement temporaire de la circulation, au croisement de la rue des Marguerites et la rue de Schouweiler à Hautcharage, édicté d'urgence par le collège des bourgmestre et échevins en séance du 10 juillet 2023 délibération n° 3	6
9. Vie associative	7
9.1) Allocation de subsides aux associations pour l'exercice 2023	7
10. Questions et réponses	7

Présences

Présents: Michel Wolter, bourgmestre, Yves Cruchten, Frank Pirrotte et Mireille Duprel, échevins ; Danielle Schmit, Josée-Anne Siebenaler-Thill, Arsène Ruckert, Christian Kirwel, Louis Philippe, Nathalie Demeyer-Scholler, Tom Ferber, Jil Feipel, Jérôme Hautus, Fernand Kartheiser et Vincenzo Turcarelli, conseillers ; Jean-Marie Pandolfi, secrétaire communal.

Excusé : néant.

Début de séance : 14h00

Lieu : Maison communale / salle des séances

Séance publique

1. Politique

1.1) Tableau de préséance du conseil communal

Approbation unanime.

1.2) Déclaration du collège des bourgmestre et échevins et discussion

Le bourgmestre expose les détails de la déclaration du collège des bourgmestre et échevins.

Prise de connaissance.

1.3) Institution des commissions consultatives pour la période législative 2023-2029

Le collège des bourgmestre et échevins propose l'institution des commissions consultatives suivante :

- | | |
|--|------------|
| 1. Commission des finances et du budget : | 10 membres |
| 2. Commission de l'environnement : | 10 membres |
| 3. Commission de la mobilité : | 10 membres |
| 4. Commission des affaires culturelles : | 10 membres |
| 5. Commission des bâtisses : | 10 membres |
| 6. Commission de la jeunesse, du 3e âge et des loisirs : | 10 membres |
| 7. Commission des sports : | 5 membres |
| 8. Commission de la cohésion sociale : | 10 membres |
| 9. Commission de l'intégration : | 10 membres |
- 1) S'y ajoutent :
- Sub 2, 1 représentant Natur an Umwelt Clemency et le préposé du service forestier ;
 - Sub 3, 1 représentant de la Police ;
 - Sub 5, 2 représentants du CGDIS ;
 - Sub 6, 1 représentant du SABA, 1 représentant des Guides & Scouts et 1 représentant de l'AMIPERAS
 - Sub 7; 10 représentants des clubs sportifs.
- 2) Fixe le nombre de sièges à pourvoir par les différents partis politiques comme suit :
- | | |
|---------------|------------|
| - CSV : | 39 membres |
| - LSAP : | 22 membres |
| - DP : | 6 membres |
| - Déi gréng : | 6 membres |
| - Piraten : | 6 membres |

- ADR :

6 membres

Approbation par 11 voix contre 4.

- 1.4) Syndicats intercommunaux, sociétés anonymes, fondations, établissements publics et autres – Désignation des délégués

Approbation unanime.

2. Administration générale

- 2.1) Création d'une concession de pharmacie supplémentaire – Avis

Un avis favorable concernant la création d'une concession de pharmacie supplémentaire a été émis par le conseil communal, sous condition que cette nouvelle pharmacie soit installée dans la localité de Clemency.

Approbation unanime.

- 2.2) Contrat de bail relatif à la mise à disposition d'emplacements situés dans la rue de Fingig à Clemency – Parcelle n°1021/2495 – Section CB des Moulins – Approbation

Le contrat de bail a comme objet la mise à disposition d'emplacements situés dans la rue de Fingig à Clemency, pour l'installation d'antennes, d'une station de base et des équipements annexes constituant une station de télécommunications mobiles et porte sur une durée de 3 ans avec tacite reconduction d'année en année. Le loyer annuel est de 3.000€.

Approbation par 14 voix et une abstention.

3. Aménagement communal et environnement

- 3.1) Lotissement de la parcelle sise à Bascharage, 6, rue du Stade (section BC de Bascharage) – Numéro cadastral 999/4428 – Approbation

Monsieur Joe Oestreicher du Service urbanisme explique les détails de la demande de lotissement de la parcelle concernée.

Approbation unanime.

- 3.2) Lotissement de la parcelle sise à Hautcharage, 3, rue de Schouweiler (section BB de Hautcharage) – Numéro cadastral 241/3091 – Approbation

Monsieur Joe Oestreicher du Service urbanisme explique les détails de la demande de lotissement de la parcelle concernée.

Approbation unanime.

- 3.3) Lotissement de la parcelle sise à Bascharage, 1. rue Laangwiss (section BD de Bommelscheuer) – Numéro cadastral 274/860 – Approbation

Monsieur Joe Oestreicher du Service urbanisme explique les détails de la demande de lotissement de la parcelle concernée.

Approbation unanime.

4. Enseignements

4.1) Enseignement musical – Organisation scolaire provisoire 2023/2024

Monsieur Steve Humbert expose en détail les chiffres de l'organisation scolaire provisoire de l'enseignement musical de Käerjeng pour l'année scolaire 2023/2024.

Approbation unanime.

4.2) Enseignement fondamental – Modification temporaire de l'organisation scolaire 2022/2023 pour la période du mercredi, 5 juillet au vendredi, 7 juillet 2023 – Approbation

Le collège des bourgmestre et échevins propose de confirmer l'accord de modification temporaire de l'organisation scolaire 2022/2023.

Approbation unanime.

5. Patrimoine communal

5.1) Acte notarié – Acquisition d'un immeuble à Bascharage, 1A, rue de l'École – Approbation

Le conseil communal approuve l'acte notarié portant acquisition, dans le but d'utilité publique, d'un immeuble à Bascharage, 1A, rue de l'École.

Approbation par 14 voix et une abstention.

5.2) Contrat de bail – Location d'un hall industriel à Bascharage, 8, Op Zaemer – Approbation

Le contrat prévoit la location du hall industriel susmentionné pour une période fixe du 15 juin 2023 au 28 février 2024 à un loyer de 6.000€ par mois.

Approbation unanime.

5.3) Contrats de bail – Location de parcelles sur le site de la cité jardinière – Approbation

Approbation unanime.

5.4) Convention de mise à disposition d'un terrain pour un abri de bus à Bascharage, rue de la Résistance – Approbation

La convention a pour objet la mise à disposition par le « Kierchefong » à la Commune d'un terrain pour un abri de bus pour un loyer annuel d'1 €.

Approbation unanime.

6. Personnel communal

6.1) Création de cinq postes d'aide-éducateur (m/f) à vingt-cinq heures par semaine pour les besoins des structures d'accueil

Approbation unanime.

- 6.2) Création d'un poste d'éducateur diplômé (m/f) à tâche complète pour les besoins des structures d'accueil

Approbation unanime.

7. Règlements temporaires de la circulation édictés par le conseil communal

- 7.1) Règlement temporaire de circulation dans la rue de l'École à Clemency

Approbation unanime.

- 7.2) Règlement temporaire de circulation à l'adresse 10A, rue de la Résistance à Bascharage

Approbation unanime.

8. Règlements temporaires de la circulation édictés par le collège des bourgmestre et échevins – Confirmation

- 8.1) Règlement temporaire de la circulation, à l'adresse 52 boulevard J-F Kennedy, édicté d'urgence par le collège des bourgmestre et échevins en séance du 26 mai 2023 délibération n° 8

Approbation unanime.

- 8.2) Règlement temporaire de la circulation, à l'adresse 3, rue de Fingig à Clemency, édicté d'urgence par le collège des bourgmestre et échevins en séance du 09 juin 2023 délibération n° 2

Approbation unanime.

- 8.3) Règlement temporaire de la circulation, aux adresses 91, 93, 95, 97 et 99, rue des Prés à Bascharage, édicté d'urgence par le collège des bourgmestre et échevins en séance du 05 juillet 2023 délibération n° 1

Approbation unanime.

- 8.4) Règlement temporaire de la circulation, aux adresses 2 et 2A, rue de la Gare à Clemency, édicté d'urgence par le collège des bourgmestre et échevins en séance du 05 juillet 2023 délibération n° 3

Approbation unanime.

- 8.5) Règlement temporaire de la circulation, à hauteur de l'adresse 5, avenue de Luxembourg à Bascharage, édicté d'urgence par le collège des bourgmestre et échevins en séance du 10 juillet 2023 délibération n° 1

Approbation unanime.

- 8.6) Règlement temporaire de la circulation, au croisement de la rue des Marguerites et la rue de Schouweiler à Hautcharage, édicté d'urgence par le collège des bourgmestre et échevins en séance du 10 juillet 2023 délibération n° 3

Approbation unanime.

9. Vie associative

9.1) Allocation de subsides aux associations pour l'exercice 2023

Approbation unanime.

10. Questions et réponses

Fin de séance : 17h00